

L'an deux mille seize le quinze février à vingt heures et vingt minutes le conseil municipal de la ville de Sevran, légalement convoqué le neuf février s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Stéphane GATIGNON, Maire de Sevran.

Présents : Stéphane Gatignon, Stéphane Blanchet, Elsa Wanlin, Mathieu Gramfort, Najat Mabchour, Bernard Portel, Jean-François Baillon, Ali Jiar, Tan Tran, Patrice Adolphe, Nathalie Bayon, Laurent Chantrelle, Gisela Chauvet, Jean-Pierre Laborde, Robert Wattez, Danièle Roussel (jusqu'à 2h10), Dominique Meriguet, Maurice Gebauer, Isabelle Baritaud (jusqu'à 00h45), Véronique Moreira (jusqu'à 23h55), Alcanjero-Rocha Tavares, Fatou Sagna, Alphiline Locko (à partir de 20h45), Dalila Arab (jusqu'à 23h30), Mireille Saki, Mohamed Moulay (à partir de 21h50), Eléonore Atchesamin, Thoraya Amrani, Jean-Louis Dauvet, Gilles Boitte, Nicole Valeanu, Clémentine Autain, Mériem Benammour, Jean François Bacon, Philippe Geffroy, Alex Duvallon (jusqu'à 1h00), Ornella Evangelista (jusqu'à 1h55), Charles Chicot, Patrice Sinaud

Excusés ayant donné procuration : Franciane Mandret a donné pouvoir à Bernard Portel, Michel Chatenet a donné pouvoir à Maurice Gebauer, Danièle Roussel a donné pouvoir à Robert Wattez (à partir de 2h10), Lakhdar Femmami a donné pouvoir à Stéphane Blanchet, Isabelle Baritaud a donné pouvoir à Mathieu Gramfort (à partir de 00h45), véronique Moreira a donné pouvoir à Elsa Wanlin (à partir de 23h55), Alphiline Locko a donné pouvoir à Patrice Adolphe (jusqu'à 20h45), Sagui Sissoko a donné pouvoir à Stéphane Gatignon, Dalila Arab a donné pouvoir à J-F. Baillon (à partir de 23h30), Mohamed Moulay a donné pouvoir à Jean-Pierre Laborde (jusqu'à 21h50), Vincent Wouters a donné pouvoir à Thoraya Amrani, Brigitte Bernex a donné pouvoir à Jean-François Bacon

Monsieur le Maire ouvre la séance et l'appel nominal est effectué. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. le Maire installe Monsieur Patrice Sinaud en tant que conseiller municipal en remplacement de Madame Bardoux Pierrette, conseillère municipal démissionnaire.

En vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Thoraya Amrani est désignée secrétaire de séance.

ADOPTE PAR
45 pour

45 VOIX

Le Conseil Municipal prend acte des décisions n°2015/506 à 2015/583 et 2016/1 à 2016/18 inclus prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Intervenants :

- P. Geffroy, M. le Maire : décision n°551
- P. Geffroy : décisions n°556, 563
- P. Geffroy, J-P. Laborde : décision n°572
- P. Geffroy, G. Chauvet : décision n°2
- P. Sinaud, J-P. Laborde : décision n°567
- E. Wanlin, J-P. Laborde, B. Portel : décision n°576
- L. Chantrelle, N. Mabchour : décision n°4
- P. Sinaud, E. Wanlin : décision n°9

1 - Désignation d'un membre du Conseil Municipal au sein du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement de Madame Bardoux Pierrette, démissionnaire

Rapporteur : M. le Maire
Intervenants : A. Duvallon, P. Geffroy

Patrice Sinaud et Alex Duvallon sont candidats

Madame AMRANI et Monsieur BAILLON sont désignés comme scrutateurs.

Dépouillement :

- Inscrits (<i>Présents + Pouvoirs</i>)	45
- Votants	45
- Nuls et Blancs	19
- Suffrage exprimés	26
- Patrice Sinaud	14
- Alex Duvallon	12

Est élu : **Patrice Sinaud**

2 - Désignation d'un membre du Conseil Municipal au sein de la commission communale « Le Développement Durable » en remplacement de Madame Bardoux Pierrette, démissionnaire

Rapporteur : M. le Maire

Patrice Sinaud et Alex Duvallon sont candidats

Madame AMRANI et Monsieur BAILLON sont désignés comme scrutateurs.

Dépouillement :

- Inscrits (<i>Présents + Pouvoirs</i>)	45
- Votants	45
- Nuls et Blancs	23
- Suffrage exprimés	22
- Patrice Sinaud	11
- Alex Duvalon	11

Est élu au bénéfice de l'âge : **Patrice Sinaud**

3 - Désignation d'un membre du Conseil Municipal au sein de la commission de Délégation de Service Public relative à l'exploitation du marché d'approvisionnement en remplacement de Madame Bardoux Pierrette, démissionnaire

Rapporteur : M. le Maire

Patrice Sinaud et Alex Duvalon sont candidats

Madame AMRANI et Monsieur BAILLON sont désignés comme scrutateurs.

Dépouillement :

- Inscrits (<i>Présents + Pouvoirs</i>)	45
- Votants	45
- Nuls et Blancs	18
- Suffrage exprimés	27
- Patrice Sinaud	11
- Alex Duvalon	16

Est élu : **Alex Duvalon**

4 - Modification du nombre des membres de la troisième commission communale « Vivre Ensemble » et désignation d'un nouveau représentant en son sein

Rapporteur : S. Blanchet
Intervenants : B. Portel, M. le Maire

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal qui l'accepte de voter cette délibération à main levée.

Philippe Geffroy est candidat

ADOPTÉE PAR	38 VOIX
38 pour	
7 abstentions	
P. Adolphe, D. Roussel, I. Baritaud, J-L. Dauvet, N. Valeanu, A. Duvalon, O. Evangelista	

5 - Avis du Conseil Municipal sur la répartition des sièges au sein du Comité du SIGEIF - Modification statutaire

Rapporteur : J-P. Laborde

ADOPTÉE PAR	38 VOIX
38 pour	
1 contre	J-L. Dauvet
6 abstentions	B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu, C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon

6 - Budget Primitif de la ville de l'exercice 2016 – Constat de la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires préalablement à l'examen et au vote du budget 2016 de la ville de Sevrans

Rapporteur : M. le Maire

Intervenants : G. Boitte, P. Geffroy, A. Jiar, M. Gramfort, E. Wanlin, J-P. Laborde,
C. Autain, J-F. Bacon, S. Blanchet, J-L. Dauvet

ADOPTÉE PAR	34 VOIX
34 pour	
11 contre	J-L. Dauvet, B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu, C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon, P. Geffroy, P. Sinaud, A. Duvallon, O. Evangelista

7 - Budget annexe Énergie Photovoltaïque de l'exercice 2016 – Constat de la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires préalablement à l'examen et au vote du budget annexe Énergie Photovoltaïque 2016 de la ville de Sevrans

Rapporteur : M. le Maire

ADOPTÉE PAR	34 VOIX
34 pour	
4 contre	P. Geffroy, P. Sinaud, A. Duvallon, O. Evangelista
7 nppv	J-L. Dauvet, B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu, C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon

8 - Autorisation de signature de la convention cadre de financement par la Société du Grand Paris des études et travaux de mise en compatibilité des biens de la Ville de Sevrans nécessaires à la réalisation du projet de la ligne 16 dans le cadre du Grand Paris Express

Rapporteur : S. Blanchet

Intervenant : M. le Maire

ADOPTÉE PAR	38 VOIX
38 pour	
1 contre	J-L. Dauvet
6 abstentions	B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu, C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon

9 - Autorisation de signature de la convention cadre de financement, par la Société du Grand Paris, des études et travaux de mise en compatibilité du réseau de chaleur de la ville de Sevrans exploité par le groupe d'intérêt économique Soccram/A.B.P. nécessaires à la réalisation de la gare Sevrans-Beaudottes du tronçon 1 (Le Bourget RER - Noisy-Champs) du Grand Paris Express

Rapporteur : S. Blanchet

Intervenant : P. Geffroy

ADOPTÉE PAR	38 VOIX
38 pour	
7 abstentions	J-L. Dauvet, B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu, C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon

10 - Signature de la convention relative aux modalités de réalisation et au financement des études des pôles d'échanges de Sevrans-Beaudottes et Sevrans-Livry

Rapporteur : S. Blanchet
Intervenants : J-L. Dauvet, M. le Maire

ADOPTÉE PAR	34 VOIX
34 pour	
1 contre	J-L. Dauvet
6 abstentions	B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu, C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon

11 - Demande de remise gracieuse sur des impayés de restauration

Rapporteur : M. le Maire

ADOPTÉE PAR	45 VOIX
45 pour	

12 - Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis d'un avenant à la convention n°15-351P d'objectifs et de financement Prestation de Service Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Les Beaudottes 4 allée la Pérouse

Rapporteur : G. Chauvet
Intervenants : P. Sinaud, E. Wanlin

ADOPTÉE PAR	45 VOIX
45 pour	

13 - Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis d'une convention n°15-355P d'objectifs et de financement Prestation de Service Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Pont-Blanc 4 allée des Iris

Rapporteur : G. Chauvet
Intervenant : P. Sinaud

ADOPTÉE PAR	45 VOIX
45 pour	

14 - Fixation des tarifs des repas servis dans les restaurants scolaires et communaux à compter du 1^{er} février 2016

Rapporteur : E. Wanlin
Intervenants : J-F. Bacon, C. Autain

ADOPTÉE PAR	36 VOIX
36 pour	
9 abstentions	J-L. Dauvet, B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu, C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon, A. Duvalon, O. Evangelista

15 - Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Sevran et « Cultures du Cœur » pour l'année 2016

Rapporteur : S. Blanchet

ADOPTÉE PAR	45 VOIX
45 pour	

16 - Signature de la convention de partenariat avec le Département sur la mise en œuvre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) – Commission locale / FSL 2016-2018

Rapporteur : M. Gebauer

ADOPTÉE PAR

45 pour

45 VOIX

17 - Accord de principe à la société I3F pour la garantie à 100% de quatre prêts d'un montant de 5 386 000€, destinés à financer la construction de 49 logements, 10-12 boulevard Lucien Gélot à Sevran

Rapporteur : B. Portel

Intervenants : P. Geffroy, P. Sinaud, I. Baritaud, G. Boitte, J-P. Laborde, M. le Maire, J-L. Dauvet, N. Valeanu

DELIBERATION RETIREE EN SEANCE

Départ de Monsieur Duvalon

18 - Déclaration sans suite de la procédure de Délégation de Service Public du marché d'approvisionnement de la ville de Sevran

Rapporteur : M. le Maire

Intervenants : J-F. Bacon, E. Wanlin, P. Geffroy, M. Gramfort, J-P. Laborde, B. Portel, C. Autain

Monsieur Le Maire demande une suspension de séance à 1h52 aux membres du Conseil Municipal qui l'acceptent à l'unanimité.

Départ de Madame Evangelista à 1h55

Reprise de la séance à 2h05

A l'issue des débats, le projet de délibération est retiré. En application de l'article 59 du code des marchés publics, Monsieur le Maire décide en sa qualité de pouvoir adjudicateur de déclarer la procédure de délégation de service public du marché d'approvisionnement sans suite pour motif d'intérêt général.

19 - Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du marché alimentaire de la ville de Sevran - Approbation du projet d'avenant n°4 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit avenant - Titulaire : Société E.G.S.

Rapporteur : M. le Maire

Intervenants : B. Portel, G. Boitte, P. Geffroy

ADOPTÉE PAR

18 pour

2 abstentions

23 nppv

P. Geffroy, P. Sinaud

E. Wanlin, B. Portel, F. Mandret, P. Adolphe, L. Chantrelle,

M. Chatenet, R. Wattez, M. Gebauer, V. Moreira, A-R. Tavares,

A. Locko, M. Saki, E. Achetsamin, V. Wouters, T. Amrani,

C.Chicot, J-L. Dauvet, B. Bernex, G. Boitte, N. Valeanu,

C. Autain, M. Benammour, J-F. Bacon

18 VOIX

Départ de Madame Benammour à 2h14

20 - Marché à performance énergétique associant la maintenance à garantie de résultats, petits travaux, gestion des sinistres, la rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation tricolore et les illuminations festives de fin d'année

Approbation du dossier de consultation des entreprises – Choix du titulaire du marché – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché

Rapporteur : J-P. Laborde

ADOPTÉE PAR 40 pour 2 abstentions B. Portel, R. Wattez	40 VOIX
---	----------------

21 - Travaux de construction et aménagement des abords de la Maison de Quartier Michelet à Sevran - Approbation de l'avenant n°1 au marché 14.18 de l'entreprise LIFTEAM - Lot 1 : clos et couvert - Autorisation donnée à la SAES de signer l'avenant n°1 au marché 14.18 de l'entreprise LIFTEAM

Rapporteur : B. Portel

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

22 - Travaux de construction et aménagement des abords de la Maison de Quartier Michelet à Sevran - Approbation de l'avenant n°1 au marché 14.19 de l'entreprise GALLO - Lot 2 : corps d'état architecturaux - Autorisation donnée à la SAES de signer l'avenant n°1 au marché 14.19 de l'entreprise GALLO

Rapporteur : B. Portel

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

23 - Travaux de construction et aménagement des abords de la Maison de Quartier Michelet à Sevran - Approbation de l'avenant n°1 au marché 13.31 de l'entreprise ETEM - Lot 3 : Electricité courant fort / courant faible - Autorisation donnée à la SAES de signer l'avenant n°1 au marché 13.31 de l'entreprise ETEM

Rapporteur : B. Portel

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

24 - Travaux de construction et aménagement des abords de la Maison de Quartier Michelet à Sevran - Approbation de l'avenant n°1 au marché 14.20 de l'entreprise LENAUD -Lot 4 : Plomberie – Chauffage – Ventilation - Autorisation donnée à la SAES de signer l'avenant n°1 au marché 14.20 de l'entreprise LENAUD

Rapporteur : B. Portel

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

25 - Travaux de construction et aménagement des abords de la Maison de Quartier Michelet à Sevran - Approbation de l'avenant n°1 au marché 13.32 de l'entreprise EGERI APEM - Lot 5 : Ascenseur - Autorisation donnée à la SAES de signer l'avenant n°1 au marché 13.32 de l'entreprise EGERI APEM

Rapporteur : B. Portel

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

26 - Travaux de construction et aménagement des abords de la Maison de Quartier Michelet à Sevran - Approbation de l'avenant n°1 au marché 13.33 de l'entreprise TP 2000 - Lot 6 : VRD – Aménagements extérieurs - Autorisation donnée à la SAES de signer l'avenant n°1 au marché 13.33 de l'entreprise TP 2000

Rapporteur : B. Portel

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

27 - Maintenance des aires de jeux de la ville de Sevran - Lot n°1 : Maintenance corrective et curative des jeux et sols de sécurité dans les crèches, les écoles et les parcs - Approbation du dossier de consultation des entreprises – Choix du titulaire du marché – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché Titulaire : Société SYNTHESOL

Rapporteur : J-P. Laborde

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

28 - Maintenance des aires de jeux de la ville de Sevran - Lot n°2 : Entretien des bacs à sable Approbation du dossier de consultation des entreprises – Choix du titulaire du marché - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché Titulaire : Société RECRE ACTION

Rapporteur : J-P. Laborde

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

29 - Avenant aux conventions de mise à disposition de moyens entre la ville de Sevran et le Centre Communal d'Action Sociale de Sevran et pour le foyer logement des Glycines

Rapporteur : E. Achetsamin

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

30 - Autorisation de mise en place du dispositif de service civique par l'accueil de jeunes volontaires en service civique au Pôle citoyenneté

Rapporteur : S. Blanchet

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

31 - Modification du tableau des effectifs autorisés : création de 6 postes d'adjoint d'animation de 2ème classe au sein du service jeunesse

Rapporteur : S. Blanchet

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

32 - Modification du tableau des effectifs autorisés : modification du programme pluriannuel – Loi du 12 mars 2012

Rapporteur

S. Blanchet

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

33 - Le Droit à la formation des élus

Rapporteur : S. Blanchet

Intervenants : P. Geffroy, P. Sinaud, JP. Laborde

ADOPTÉE PAR 42 pour	42 VOIX
-------------------------------	----------------

34 - Approbation d'un avenant à la délibération n°62 du 15 décembre 2015 portant accord transactionnel et autorisation de signature de l'accord entre M. Labesse MAALLEM et la ville de Sevrans

Rapporteur : S. Blanchet

Intervenant : P. Geffroy, M. le Maire, B. Portel

ADOPTÉE PAR 40 pour 2 contre	P. Geffroy, P. Sinaud	40 VOIX
---	-----------------------	----------------

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à deux heures et trente minutes.

Toute personne peut prendre connaissance du registre des délibérations à la Direction Générale des Services de la Mairie (Secrétariat Général, 28 rue du Général Leclerc).

Vu pour être affiché, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sevrans, le 18 février 2016

Le Maire



Stéphane GATIGNON